

## PRÉFACE

# 100 ANS... ET PLUS!

Le 16 avril 1922, les 19 fondateurs du Club des Gentlemen-Riders inscrivait dans le marbre les fondements de l'équitation de course amateur ainsi que les règles et valeurs qui s'y associent. S'imaginaient-ils que 100 ans plus tard, ce Club serait encore là, fort de milliers de vocations et véritable acteur du monde des courses hippiques ?

Cet ouvrage est une formidable occasion de retracer l'histoire extraordinaire d'un Club au service de la passion des courses et de l'amour du Cheval.

En 100 ans, ce Club aura vécu bien des évolutions pour toujours s'adapter à un contexte plus exigeant. Alors, que reste-t-il de l'acte fondateur de 1922 ? Quelles valeurs continuent à animer les quelque 300 membres actifs de ce Cercle...

C'est à ces questions que cet ouvrage vient répondre tout en mettant en relief l'héritage et les temps forts de son histoire.

Qui est mieux placé que Gérard de Chevigny pour vous embarquer dans cette formidable aventure de

100 ans ? Gentleman-Rider de talent d'abord et fervent soutien de la cause amateur, notre désormais Président d'honneur vous livre sur un plateau un énorme travail d'archives, de souvenirs, d'anecdotes mis en page avec brio.

À travers ce livre, vous allez donc revivre 100 ans de courses amateur. Vous pourrez identifier les fines cravaches qui ont porté haut les couleurs du Club, les chevaux qui ont fait vibrer notre circuit amateur, les personnalités qui ont marqué notre histoire.

Mais au-delà des personnalités, vous pourrez aussi vous imprégner de l'expérience unique vécue par ces milliers de cavaliers qui ont monté en course, et réaliser à quel point cette expérience a pu laisser une trace indélébile dans la vie de chaque Gentleman-Rider ou Cavalière qui aura eu la chance et le privilège de monter en course, ne serait-ce qu'une fois.

Alors, à vos rênes et bonne lecture !

*Paul-Henri de Quatrebarbes*

Achévé d'imprimer en Octobre 2023  
sur les presses de CopyMedia

Photographies : Club des Gentlemen-riders et des Cavalières, © APRH/Bertrand, Élodie Chaquet, Yaelle Fau, Hermès Brasseur, ScoopDyga, Robert Polin  
Conception : [www.agence-g.com](http://www.agence-g.com)

Les textes et illustrations de cet ouvrage sont protégés. Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation de l'auteur est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.135-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

## SOMMAIRE

1	Il y a cent ans, la création du Club des Gentlemen-Riders	5
2	Courses militaires : une part à part dans l'histoire du Club	18
3	1939-1945 : le Club dans la tourmente	33
4	Courses de Cavalières : de la genèse en 1960 à aujourd'hui	38
5	Place aux Gentlemen d'un autre type	50
6	Cent ans de passion : pas de médailles sans revers...	60
7	Fégentri : vous avez dit « Éperon d'Or »?	72
8	Formation : le pied à l'étrier, Club aidant	85
9	Les jockeys au tournant...	99
10	Club des temps modernes : ligne constante, habits renouvelés	108
11	Championnat des Grandes Écoles : le grand sceau	134
12	De 1922 à aujourd'hui : profils de Présidents	138
13	Arguments pour l'avenir	149
	Annexe	168

# 1

## IL Y A CENT ANS, LA CRÉATION DU CLUB DES GENTLEMEN-RIDERS

*L'acte fondateur du Club a été signé le 16 avril 1922, agrémenté de 19 signatures. Les courses de chevaux en France étaient devenues un « fait de société » en l'espace d'un siècle et demi, entre le foisonnement diffus et anarchique de leur genèse et la déterminante création de la Société d'Encouragement, en 1833, fondée par une douzaine de Gentlemen et bientôt reconnue comme la « tête pensante » et l'instance dirigeante du turf français. Pourquoi ce Club, pour qui, comment ?*

Flash back. Chantilly, 17 mai 1838, Piste du Jockey Club, sous les auspices de la toute jeune Société d'Encouragement. À l'affiche, le Prix de la Reine Blanche, réservé aux Gentlemen-Riders. Bien singulières conditions :

*« Les chevaux dont les nattes seront tressées de rubans aux couleurs du propriétaire recevront cinq livres ». Mais aussi, ces Messieurs de Chantilly se devaient de se présenter « tous en casaque à jabot et manchettes, culotte de daim blanc, et coiffés de casquettes de velours ».*

Sachant de surcroît que : *« Le cavalier gagnant recevra les entrées (NDLR : 10 Napoléons, coût par cheval engagé), tandis que le dernier cavalier paiera 10 Napoléons au second »* (sic).

Le Gentleman gagnant, M. Mackensie-Grievés, profita de l'inespérée dérobade de M. de Beaumont, qui avait « déraillé » sur

un malencontreux coup de cravache — d'où ce cruel commentaire : *« Pourquoi donc veut-il à toute force être un Gentleman-Rider quand Dieu l'a créé et mis au monde pour un tout autre usage ? Pourquoi s'affuble-t-il d'une casquette rose à bandes bleues qui lui donne tant l'air d'un mirliton ? »*. Le décor est planté.

### **Ancestraux casse-cou et cols cassés**

Le terme « Gentleman-Rider » était apparu quatre ans plus tôt, dans les conditions d'« *une poule, 250 francs chacun, pour Gentlemen-Riders, 2 miles, poids quelconque* », au Bois de Boulogne. La Société d'Encouragement pour l'Amélioration des Races de Chevaux, ancêtre de France Galop, venait de s'autoproclamer

## LES 19 MEMBRES FONDATEURS DU CLUB

Capitaine d'Aymery, André Bézard, Charles du Breil, Marquis de Brissac, Comte de Carcaradec, Baron de Champrel, Comte J. de Chavagnac, Baron A. de Fournas, Comte F. de Fraguier, M. Gaudet, Capitaine D. Gillois, Vicomte d'Indy, Comte A. de Jumilhac, Loïc Lallié, Commandant Martin, Comte G. de Pracomtal, Henri de Royer, Commandant de Saint-Didier, Lieutenant Tinel

(en 1833) en société-mère des courses de plat en France, émanant d'un petit cercle de Gentlemen éclairés, férus d'équitation sportive.

Il est vrai qu'en leur immémoriale genèse, les courses sur les terres des Rois de France n'avaient été affaire que d'amateurs, Gentlemen avant l'heure, dans ce foisonnement spontané de très rurales « courses de pays », ci et là, ou de défis équestres « *people* » entre gens de Cour et « *sportsmen* » en vue, nourris d'anglomanie et de romantisme, en des temps où l'on n'employait pas encore le terme de « *jockey* », mais celui de « *piqueur* ».

### Douze Gentlemen visionnaires

C'est dans un tel contexte qu'était d'ailleurs née l'idée de créer un hippodrome face aux Grandes Écuries de Chantilly, après que le Prince Labanoff, le comte Demidoff et Edgar Ney s'étaient livrés à une course improvisée, sur un terrain particulièrement souple qui les a convaincus d'en faire le berceau du (futur) Derby Français.

Les douze fondateurs de la Société d'Encouragement, privilégiés de l'appui du Duc d'Orléans, fils aîné du Roi Louis Philippe, comptaient effectivement en leur sein une majorité de Gentlemen, le plus souvent vus en selle dans des paris particuliers, qui constituaient une attraction très courue sur le caillouteux Champ de Mars (bientôt mis au rebut), au Bois de Boulogne ou à « Maisons-sur-Seine ». Et, en tout premier lieu, parmi eux, leur tout premier Président, l'emblématique et fantasque Lord Seymour.

Car « *tenter la chance est une seconde nature pour qui se veut dandy et n' imagine pas de vivre ailleurs que sous le regard permanent des autres* »...

### Singuliers ayant-droits

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, trois décennies avant la création du Club, le Code des courses de la désormais toute puissante Société d'Encouragement avait institutionnalisé et cadré la notion d'amateurisme, en reconnaissant de droit le statut de Gentleman-Rider à trois types de profils :

- D'abord les membres de toute une sélection de clubs et cercles gravitant autour du turf, le Jockey Club en tout premier lieu, l'Ancien Cercle, le Cercle Agricole, le Cercle des Chemins de Fer (!), le Cercle des Champs Élysées, le Cercle de l'Union, le Cercle de la Rue Royale, le Sporting Club, le Cercle de l'Union Artistique... Vaste réservoir! Très mondain et très parisien!
- Ensuite, les Officiers de l'Armée française. Très conséquent vivier — en temps de paix... —, où les courses françaises ont puisé tant d'éminentes personnalités (*voir plus loin : Histoire des courses militaires*), passées sous l'uniforme

par la discipline des « *militaries* » et leurs parcours « en terrains variés ».

- Enfin, « *toutes les personnes admises à leur demande par le Comité de la Société* ». Autrement dit, autant de personnes hors des ayant-droit des deux premières catégories. Ils atteignaient la centaine avant le tournant du siècle.

### À leur tour, ceux de l'obstacle

En écho à cette effervescence née du culte du pur sang anglais, sinon même en réaction, surviendra, trois décennies après la création de la Société d'Encouragement, celle de la Société des

Steeple-Chases de France (1863), visant à protéger l'élevage du cheval « *de service et de guerre* » (savait-on qu'on était à la veille de la guerre de 1870?) par la sélection sur la course d'obstacles.

Qualifié de « *sport illégitime* », l'obstacle invitait implicitement tout un vaste monde de cavaliers amateurs, avec la contribution majeure des Officiers de cavalerie (*voir plus loin*), encouragés par les Haras Nationaux et soutenus par les mannes impériales du Second Empire, sous la bienveillante protection de Napoléon III.

L'administration des Haras Nationaux s'était trouvée visée et contrariée, au temps de la création de la Société d'Encouragement (1833), qui allait à l'encontre de ses dogmes. Ladite Société et ses douze membres fondateurs « *frappés de la décadence de plus*

## 1922–2022 : Les quinze Présidents du Club

Armand de Jumilhac (1922-1924)	Colonel d'Ideville (1926-1936)	Charles du Breil (1946-1951)	Georges Courtois (1954-1955)
André Bézard (1925-1926)	Jean de Chavagnac (1936-1946)	Jean de Chavagnac (1952-1953)	Général de Saint-Didier (1955-1971)
Daniel Courtois (1971-1980)	Henry de Montesquieu (1988-1998)	Robert Danloux (2005-2010)	Gérard de Chevigny (2013-2021)
Pierre Devort (1981-1987)	Erick Chombart de Lauwe (1998-2005)	Jean de Brétizel (2010-2013)	Paul-Henri de Quatrebarbes (2021-)

## PROFIL DE GENTLEMAN : ÉTIENNE BALSAN

Haute figure du sport hippique au début du siècle dernier, Étienne Balsan a autant alimenté la chronique du turf (notamment comme Gentleman-Rider tête de liste en 1904 et comme lauréat du Prix de France en 1910), que la chronique mondaine, entre autres pour avoir été le chevalier servant d'une certaine Coco Chanel.

Il restera aussi au centre d'une aventure sentimentalo-sportive amplement commentée, à l'évocation d'une jument nommée *Fragilité*, gagnante de la Grande Course de Haies d'Auteuil en 1906 sous la selle et les couleurs de Percy Woodland, s'agissant de la star des jockeys d'obstacles de l'époque, au palmarès du Jockey Club (deux fois), du Grand Steeple-Chase de Paris (deux fois) et du Grand National de Liverpool (deux fois) !

De fait, Étienne Balsan avait cédé *Fragilité* comme cadeau

de rupture à Émilienne d'Alençon, devenue une muse du tout-Paris, courtisée des plus riches propriétaires. On disait « *demi-mondaine* » à l'époque, là où son état civil la désignait comme Émilienne André, née dans une loge de concierge à Montmartre... Or, cette *Fragilité*, cadeau de rupture offert par Étienne Balsan, sera aussitôt devenu un cadeau de fiançailles, lorsque Émilienne d'Alençon jeta son dévolu sur Percy Woodland, en 1905, et lui offrit ainsi une gagnante de Grande Course de Haies en puissance !

On évoquera ensuite la fragilité des sentiments, puisque Émilienne quitta aussi promptement Percy Woodland pour séduire le grand rival de ce dernier et autre « immortel » que fut Alec Carter, deux fois au palmarès du Grand Steeple, tragiquement décédé à cheval en octobre 1914, sous la capote bleu horizon...

récusait le recours au pur sang anglais, de constitution trop légère selon eux, en continuant de brandir l'excellence des races locales françaises.

Les Haras Nationaux auront ainsi accueilli bien plus volontiers la création de la Société des Steeple-Chases, présidée par le Prince Murat, lequel inaugurerait Auteuil dix ans plus tard, et auquel succéderait le Prince Sagan, qui a ressuscité l'hippodrome de La Croix de Berny, avec ses courses réservées aux chevaux de chasse et aux Gentlemen, en habit rouge et en haut de forme.

C'est à cette époque que les courses d'obstacles de la Croix de Berny « *jetaient 5.000 voitures sur la route d'Orléans et 500 chevaux de la poste de Paris (...) pour voir courir des chevaux*

## PRIX DES LIONS POUR LE FUTUR DOUBLE ARC-WINNER *MOTRICO* !

Immémorial classique sur le programme des courses de Gentlemen, le Prix des Lions, empruntant l'(ex)-parcours du Jockey Club à Chantilly (2.400 m), désigne dans son Livre d'Or un double gagnant d'Arc de Triomphe !

À savoir, *Motrico*, vainqueur des éditions 1930 et 1932, respectivement à 5 et 7 ans — ayant entre temps effectué deux saisons de monte au haras !

C'est effectivement dans le Prix des Lions que *Motrico*, sellé par Maurice d'Okhuysen, effectua sa réapparition en vue de son second Arc, confié (victorieusement...) à Jean de Beaumont, gendre du frère de Max de Rivaud, le tout puissant propriétaire régnant alors en maître sur les programmes d'Auteuil.

Membre fondateur du Club, éclectique sportif international

*anglais montés par des Anglais et appartenant à des Anglais* », ironise un chroniqueur de l'époque, auquel répond un autre en commentant : « *On dit à cette jeunesse qui s'amollit : voilà de nobles exercices* ».

### « Porter un bourgeois, et non un jockey amoindri »

Le « *Journal des Haras* » en rajoute : « *En France, on se casse le cou de gaieté de cœur, tout aussi bien et tout aussi bravement qu'en Angleterre ; et cela, pour prouver son adresse, son habileté et son courage aux nombreux spectateurs et surtout aux belles dames qui ne sont pas les moins empressées à venir assister aux culbutes de nos cavaliers et de nos coursiers.* »

universitaire en football et athlétisme, excellent aussi en tir et en escrime, Jean de Beaumont se partageait ainsi entre les hippodromes et l'Assemblée Nationale, où il siègera notamment comme député de la Cochinchine, avant de devenir Président du Comité National Olympique et Vice-Président du CIO (Comité International Olympique).

Grand défenseur des courses d'amateurs, mais aussi mentor de François Mathet, qui fit ses classes d'entraîneur chez lui à Maisons-Laffitte (de même, plus tard, que Maurice Zilber), le sémillant Maurice d'Okhuysen a par ailleurs pris une place déterminante dans l'histoire des courses de Cavalières, trois décennies plus tard, en sellant le vainqueur de la toute première course « parisienne » les mettant en scène en compétition officielle, le 14 octobre 1960 à Maisons-Laffitte.

Le tout, « *pour donner une bonne direction à des capitaux considérables qui, souvent, s'engloutissent dans de folles dépenses sans profit et sans utilité pour le pays* ».

En écho de quoi, un autre ajoute que « *sans compter l'intérêt qu'inspirent les monteuses (NDLR, s'agissant de Gentlemen, désintéressés et socialement en vue), on est sûr qu'ils emploient tous les moyens sans qu'on ait pu les influencer* ». Et de préconiser des courses qui soient « *au service réel pour lequel on élève des chevaux, à savoir, porter un bourgeois et non un jockey amoindri* ».

Jusqu'à conclure que « *notre France serait heureuse et fière si tout ce qu'elle possède d'enfants jeunes, riches et vigoureux étaient des casse-cou et des aventuriers de cette sorte* ».

Premier journal couvrant les courses, *Le Sport* n'était-il pas sous-titré « *Journal des Gens du Monde* » ?

### Révolue, la vogue des paris particuliers

Les Gentlemen des années du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle montaient quasi-exclusivement leurs propres chevaux, à l'instar des éminents Vte Artus Talon (premier Français à avoir pris part au

Grand National de Liverpool), Vte de Lauriston, Baron Finot, Capt. Hunt, Duc de Fitz-James, Perregaux, Mackensie-Grievies, Prince de La Moskowa, Vaublanc, M. de Normandie, Duc de Caderousse-Gramont — lequel avait tué en duel le journaliste anglais M. Dillon, chroniqueur au *Sport*, jugé coupable d'avoir pris parti pour un cavalier auquel le Duc refusait le titre de gentleman...

### PRÈS DE 100.000 SPECTATEURS POUR LE PREMIER PRIX DES CENTAURES

C'est en 1934, à la date du 30 juin, que la Société d'Encouragement proposa l'édition inaugurale des « Nuits de Longchamp », objet d'un phénoménal succès qu'interrompit la déclaration de guerre en 1939. Sept courses en nocturne, c'était une première et une prouesse technique pour l'époque, notamment pour mettre en scène les Gentlemen-Riders participant au premier Prix des Centaures. Le programme, agrémenté de multiples attractions — fête foraine, cirque, gigantesques bals, matches de boxe, dîners de gala « tout caviar » pour les 9.000 personnes du Pesage, obligatoirement en tenue de soirée — provoqua « *le plus extraordinaire embouteillage que l'on ait vu de mémoire de gardien de la paix* » : près de 100.000 personnes (!) entre les tribunes et la Pelouse, du Moulin à la Porte de Boulogne, desquels sera tiré un étincelant feu d'artifice à 2 heures du matin.

Sous la forme handicap, le Prix des Centaures était *la* course à monter, pour tout Gentleman, plus que toute

autre sur toute l'année, et a attiré des lots très fournis en ses six éditions de « Nuits de Longchamp » (moyenne de seize partants !), avec un favori obligé à (presque) chaque fois : le flamboyant Prince Aly Khan, sous sa toute puissante casaque. Après la victoire du comte de La Forest en 1934, le Prince monopolisa les éditions 1935 et 1936, avant de se faire ravir à la photo celle de 1937 (à l'avantage de Paul-Noël Delahoutre, qui réitérera douze mois plus tard).

Ainsi le sixième et dernier Prix des Centaures, mode « Nuits de Longchamp », revint à Hubert de Chaudenay, futur Président de la Société d'Encouragement, sous ses propres couleurs, avec *Bon Apôtre III*, qu'entraînait Charles Bariller, entraîneur mansonien connu pour le grand nombre de top-G.-R. auxquels il a mis le pied à l'étrier. Grand seigneur, Hubert de Chaudenay consacra tout le gain de sa victoire à une célébration privée, restée dans toutes les mémoires de ses très nombreux amis.



Commandant d'Aymery,  
membre fondateur



Capitaine Charles du Breil,  
membre fondateur



Commandant Daniel Gillois,  
membre fondateur



Commandant de Saint-Didier,  
membre fondateur



Comte G. de Pracomtal,  
membre fondateur



Comte J. de Chavagnac,  
membre fondateur



Loïc Lallié, membre fondateur



Marquis de Brissac,  
membre fondateur



Comte A. de Jumilhac,  
membre fondateur



Comte F. de Fraguier,  
membre fondateur



Comte de La Forest-Divonne dans l'élite de son temps avec 196 victoires



Comte Jean de Beaumont, éminent cavalier mais aussi député et vice-président du Comité International Olympique



Lieutenant de Pibrac, cap des 100 victoires franchi puis sommité de la Société Sportive d'Encouragement



Auteurs et acteurs au temps des revues lors du dîner annuel du Club sur des textes de Charles du Breil et Hubert de Chaudenay (à gauche)



Pierre Thomas-Moret, sept titres en plat entre 1924 et 1932



Grande référence chez les gentlemen avant la création du Club : Mr J.-H. Wright



Louis Van de Poële, top gentleman-rider en son temps, à la tête d'une grande dynastie d'entraîneurs



Brochette de grands cavaliers sous la même casaque de S.A. Khan, le Prince Aly Khan, Georges du Breil, le Baron de Nexon et le Duc de Noailles

Suivront les Gaston de La Motte, J.-H. Wright (dont le record de 49 victoires en la seule année 1895 ne sera battu qu'un demi-siècle plus tard, par François Mathet), Balsan (célèbre cavalier servant de Coco Chanel), Gillois, de Contades, de Vésian, de Saint-Germain, Greffulhe, Edmond Blanc, de Royer, Cdt Bossut, Defeyer, Saint-Sauveur, Fernand Roy, etc., échantillon très partiel des vedettes de leur époque, dont beaucoup continuent d'avoir leur noms immortalisés dans les intitulés de nos courses contemporaines, y compris certaines des plus prestigieuses.

Peu à peu, les paris particuliers avaient disparu, au profit des courses préprogrammées et encadrées de conditions spécifiques, émanant d'une réglementation toujours plus précise sous les signatures des tutelles administratives et des sociétés de courses. Beaucoup de courses de Gentlemen sollicitaient des chevaux de chasse et des « hacks », non entraînés par des professionnels, souvent sous la formule dite « *en partie liée* » (manche, revanche, « belle »).

### Une société pour les amateurs

Autre élément crédité d'un poids historique dans l'illustration et la défense de l'amateurisme : la création en 1882 de la « Société de Sport de Fontainebleau », avec un objet bien spécifié : « *le développement des courses réservées aux Gentlemen et aux Officiers* », et initialement avec des « *chevaux d'armes* » sur son site de La Solle, ancien champ de manœuvres militaires où il y avait déjà eu des joutes privées sous la présidence du Prince de La Moskowa et devant le couple impérial. Beaucoup d'hippodromes avaient eu en commun de s'être initialement prêtés aux manœuvres de la Cavalerie (Compiègne, Saumur, et bien d'autres).

Présidée par Edgard Gillois, grand cavalier comme son frère Maurice (devenu synonyme de Société des Steeples), la Société de Sport de Fontainebleau se muera trois ans plus tard (1885) en « Société de Sport de France », laquelle prendra une florissante ampleur sur le terrain des courses de Gentlemen et se prévaudra de la création, en 1906, de l'hippodrome du Tremblay (remplaçant Colombes, affligé d'une réputation douteuse), tout particulièrement hospitalier pour les courses d'amateurs, mais aussi d'apprentis.

### Dix-neuf, face à la marginalisation de l'amateurisme

De fait, l'essor exponentiel du jeu, surtout depuis la fameuse et si déterminante loi du 2 juin 1891 (monopole du jeu mutuel, mise au ban du bookmaking, qui avait transformé tant d'hippodromes suburbains en tripots), avait participé à cette évolution, en créant des richesses distributrices d'allocations croissantes, elles-mêmes génératrices de convoitises accrues — d'où un niveau de qualité de chevaux, d'hommes, d'hippodromes, exigeant un professionnalisme de plus en plus pointu de la part des concurrents.

Dès lors, l'institution des courses allait fatalement se muer en un milieu de plus en plus « *pro* » et de plus en plus considéré comme inaccessible, sinon même incompatible avec la notion de désintéressement.

Face à cette inquiétante perspective, nos fameux « Dix-Neuf » du 16 avril 1922 (*voir tableau des membres fondateurs*) se sont donc projetés en corps constitué. À la fin de son année de baptême, leur Club approchait la cinquantaine de membres, avec l'appoint notable de très grands noms, comme le comte Niel, Georges Courtois, M. de Brignac, etc.

## HÉBERGEMENT DU SIÈGE : ACCUEILLANTE SOCIÉTÉ DE SPORT DE FRANCE

Définitivement reconnu par les pouvoirs publics quand le Journal Officiel du 27 janvier 1923 a publié ses statuts, le Club a déposé comme toute première adresse le N° 10 de la rue de Chantilly, près de la gare du Nord.

Trois ans plus tard, ses bureaux allaient provisoirement trouver place au N° 47 de l'Avenue Henri Martin, près de la Porte de la Muette dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement, avant que ne s'accomplisse le vœu de son Président, le Comte d'Ideville, selon lequel il était « *indispensable que le secrétariat du Club soit rattaché à une société de courses* ».

L'occasion s'est trouvée à la faveur de l'emménagement de la bienveillante Société de Sport de France au N° 7 de la rue Louis Murat (VIII<sup>ème</sup> arrondissement) et de l'hospitalité qu'y a offerte le Président de cette dernière (Comte Greffulhe), au Club.

C'était une résultante implicite des fondamentaux de la Société de Sport de France, qui s'était créée à Fontainebleau en 1885 avec comme objectif prioritaire la défense des courses de Gentlemen. D'ailleurs, les statuts du Club stipulaient que son Comité comprenne en son sein au moins trois membres conjointement titulaires de sièges au Comité de la Société de Sport de France — en échange de quoi, le Président du Club détenait de droit un siège au Comité du Sport de France, sans compter des accords de partage de personnel administratif. L'hospitalité de la rue Louis Murat se prolongera après-guerre, avant les diverses délocalisations qui allaient résulter des fusions des Sociétés de courses dites « mères » (« Encouragement » pour le plat, « Steeples » pour l'obstacle) et de l'absorption de celles dites « filles » (« Sport de France » et « Sportive ») — voir *chapitres suivants*.

exclusivement sur les obstacles). Les courses plates venaient tout juste de reprendre, après la dramatique traversée du tunnel de la Guerre.

« *Ceux-là* (NDLR : les fameux Dix-Neuf), *n'ont pas fait état de "décadence" de quadrupèdes* (NDLR : référence au manifeste fondateur de la Société d'Encouragement). *Ils se sont souciés de la conservation d'une espèce menacée de bipèdes distingués — les amateurs* ».

Le Manifeste entendait graver dans le marbre une éthique et une esthétique susceptibles de garantir la pérennité de l'amateurisme — et qui continuent d'ailleurs de prévaloir, au-delà d'un centenaire fêté en 2022 — sachant qu'au-delà du manifeste de

## PRINCE ALY KHAN SUR TOUS LES FRONTS

« *S'il choisissait aussi bien ses femmes que ses chevaux...* », aurait dit ironiquement à propos d'Aly Khan son père, le Prince Aga Khan (qui s'était par ailleurs opposé à son projet de monter en obstacle), à moins qu'il n'ait pensé le contraire... Car effectivement, sous le feu des tabloïds, le Prince Aly Khan rivalisait de succès comme séducteur ou héros de romance (avec ses trois mariages et ses liaisons présumées avec les célèbres actrices Zsaza Gabor, Judy Garland, Kim Novak) et comme Gentleman-Rider et sportif polyvalent (crédité de quatre Prix des Lions, trois Grands Prix des Gentlemen-Riders, deux Prix des Centaures, pionnier des premières courses Fégentri), avant son décès accidentel, d'un accident de voiture, à 48 ans en 1960, au Bois, au retour de Longchamp.

Le Club s'était incliné face à cette personnalité de légende, qui s'était engagé en 1939 dans la Légion, jusqu'à participer au débarquement allié, ayant entre-temps été aide de camp

1922, c'est en date du 24 janvier 1923 que le Journal Officiel a inscrit l'agrément des statuts de l'association nommée « Club des Gentlemen-Riders ».

Certes, avant l'An I du Club (doté d'un siège parisien au N° 10 de la Rue de Chantilly, Paris IX<sup>ème</sup>), il y avait eu quelques associations regroupant des amateurs éclairés, avec un certain retentissement, tel le Riding et Coaching Club, dans les années 1880, qui conviait ses invités à des steeples dans le Parc de Marly-le-Roi.

Bien sûr, derrière le premier Président du Club Armand de Jumilhac (cf. *plus loin : Profils de Présidents*), le but de ces « casse-cou et cols cassés », très majoritairement issus de la gentry et de la

du Général Weygand en Syrie et fait les campagnes du Moyen-Orient, d'Égypte puis de France...

Entré au Club en 1933 avec les lettres de parrainage du Baron de Nexon et du Commandant d'Aymery, tous deux vice-Présidents du Club, le Prince Aly Khan avait effectivement à choisir au mieux ses chevaux, si l'on se reporte à un Grand Prix des G.-R. où il a fait porter les couleurs de la dynastie Aga Khan à six autres camarades Gentlemen, faisant écurie avec lui, et tous classés derrière lui (bon choix vainqueur, en 1934!).

Mais il lui est arrivé de faire le mauvais choix, dans les deux éditions suivantes, gagnées sous ses couleurs par Georges du Breil (1935), puis par son parrain, l'inoxydable Baron de Nexon (en 1936, entre-temps devenu vice-Président du Club) — alors que, tout exprès pour ce Grand Prix 1936, il s'était rendu acquéreur d'un cheval sensé devoir écraser l'opposition, y compris ses trois compagnons de casaque...).

Cavalerie, était de promouvoir les courses de Gentlemen, là où l'institution entrait dans cette nouvelle ère post-Première Guerre Mondiale, avec un professionnalisme croissant de la compétition.

### À-côtés au Fouquet's

« *Grouper les Gentlemen-Riders montant ou ayant monté en courses* »; mais aussi et surtout, le manifeste créateur visait à « *créer et maintenir entre eux* (les membres du Club) *de durables liens de courtoisie et de camaraderie sportive, et de perpétuer les traditions de parfaite correction et d'impeccable moralité indispensable à l'institution,*

*traditions dont les Gentlemen-Riders doivent, en toutes circonstances, donner l'exemple et assurer le respect ».*

Ce serait donc un Club — et non une Fédération, nuance essentielle ; encore moins un syndicat (comme celui des jockeys, créé plus tard, en 1929), avec de strictes conditions d'entrée et de par-rainage obligatoire.

Il fallait que cette étiquette « Club » se manifeste aussi bien aux champs (... de courses) qu'à la ville, si bien qu'en ses toutes premières années, le Club put offrir à ses membres les avantages divers de partenariats avec le Cercle des Veneurs (avec le Fouquet's comme cantine!), le Cercle des Habits Rouges (libations au Café de la Paix), le Nouveau Cercle (en son prestigieux siège du Bd Saint-Germain), etc.

### **Immédiates adhésions : quantité, qualité**

D'ailleurs, pour cadrer l'étiquette, les statuts originaux du Club, précisant qui serait membre de droit en sus des Gentlemen « tout court », désignaient « *les Officiers d'active et les Officiers des Haras Nationaux montant ou ayant monté en courses* ». Puis, sera conçu le statut de « membre honoraire », dont les premiers titulaires auront porté les noms de Rothschild, Wertheimer, Aga Khan, Edmond Blanc, entre autres.

À partir du pointage initial de ses 47 membres comptabilisés en la fin de l'Année I de son histoire, la courbe est allée sans cesse croissant, frisant les 300 adhérents en son X<sup>ème</sup> anniversaire en 1932 et les 400 à la veille de la deuxième guerre mondiale : manifeste essor, qui était le reflet d'une époque marquée par l'euphorie de la paix et par une certaine insouciance faisant suite aux déchirements de la première guerre — fameuse « *Belle Époque* », selon le terme désormais consacré...

### **Une loi providentielle**

Dans le même temps, le nombre de courses réservées aux Gentlemen sera ainsi passé d'une petite centaine à plus de 250, à la faveur de la réouverture progressive de nombreux hippodromes et, notamment, de la contribution de la province, toujours attachée aux courses de « *hacks et hunters* » et autres chevaux dits « *de selle* » (apparition du qualificatif « *autres que pur sang* »), sollicitant essentiellement les Gentlemen-Riders.

A posteriori, sur le terrain (celui des hippodromes), on soulignera l'effet si déterminant et si fécond produit sur l'institution des courses par la loi du 12 mars 1932 : c'était l'avènement du PMU, né de l'aval donné par ladite loi à l'extension de la collecte des enjeux sur réseau dit « urbain » (hors hippodrome), signant au passage l'arrêt de mort des ultimes bookmakers clandestins qui cannibalisaient le jeu citadin dans la capitale...

Les premières années du Club auront bénéficié d'un contexte manifestement favorable, de sorte que se confirme le qualificatif d'« *indispensable à l'institution* », consigné dans l'acte fondateur du 16 avril 1922. Ce n'était pas présomption, c'était prétention justifiée.

Acquis pour un siècle ? La preuve que oui aujourd'hui, à l'heure du centenaire, mais pas sans hauts et bas entre-temps, relatés dans les chapitres qui suivent...



Le légendaire Baron de Nexon, encore en selle à 67 ans, pour un total de 176 victoires, après avoir été membre fondateur du Club et Président de la Société de Sport de France



Grand Prix des Gentlemen au Tremblay en 1932, galerie de grands noms du turf !



Sur les pistes et à la présidence du Club, Georges Courtois, en 1953